

DÉLIBÉRATION N° 2025-06

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 10 OCTOBRE 2025**

Le conseil d'administration de la Masse des douanes,

Vu le décret n°2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes », notamment son article 13,

Considérant ce qui suit :

Il résulte de l'article 13 du décret susvisé que le conseil d'administration adopte le budget de l'établissement.

Après en avoir délibéré,

Article unique

Approuve le budget rectificatif n° 1 2025 (BR I 2025).

Fait à Montreuil, le 10 octobre 2025

Le président,



Florian COLAS

PRÉSENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF n°1 2025

Le budget initial 2025 (BI 2025), construit en octobre 2024, a été régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 10 décembre 2024.

Depuis son adoption, le contexte budgétaire de l'établissement a connu des évolutions significatives, avec notamment l'obtention d'une subvention complémentaire exceptionnelle. Ces nouvelles données impactent les équilibres financiers prévisionnels pour l'année en cours.

Dans le cadre de ce BR I 2025, il a été décidé de prendre exclusivement en compte les données relatives aux opérations budgétaires de l'établissement. Les opérations non budgétaires feront, quant à elles, l'objet de prévisions spécifiques lors du deuxième budget rectificatif.

Conformément au principe de sincérité budgétaire, un budget rectificatif n°1 pour l'année 2025 (BR I 2025) est soumis à l'examen et à l'approbation du présent conseil d'administration.

Le BR I 2025 se justifie au regard de plusieurs éléments de contexte distincts :

1. La perception d'une subvention DGDDI exceptionnelle de 1 358 000 € : versée par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, cette dernière est attribuée pour le financement d'opérations identifiées par la masse des Douanes en raison de leur urgence ou de leur caractère impérieux.
2. L'engagement et le paiement de travaux ciblés et consécutifs à la perception de cette subvention : il s'agit d'une part de la sécurisation d'emprises foncières et bâtimementaires sur certaines de nos cités et d'autre part de traitement de désordres sur la cité du Havre nécessitant une intervention urgente.
3. Des modifications, à la marge, de nos recettes issues des autres financements de l'État : l'établissement prévoit la perception du produit de la vente d'un appartement en Guyane à hauteur de 65 963 €, de même que celle de la subvention FACVA pour les agents du service central pour 11 550 €.
4. Le report de la perception du produit de la vente d'un bien à Port-Saint-Louis-du-Rhône : prévu au titre du budget initial 2025 pour 370 000 €, son encaissement est décalé à 2026.

Ce budget rectificatif sera, après approbation, intégré dans le système d'information financier Y2.

Évolution des équilibres entre le BI 2025 et le BR I 2025

Pour rappel, le budget initial 2025 (BI 2025), régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 10 décembre 2025, s'élevait à :

- **13 540 132 €** de recettes.
- **14 447 821 €** de dépenses en autorisations d'engagement (AE) et **14 992 700 €** en crédits de paiements (CP).

A. Les autorisations budgétaires

=> Les prévisions de dépenses :

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits au BR I 2025 par enveloppe de crédits limitatifs. La destination effective des crédits est précisée dans le tableau des dépenses par destination.

Les écarts entre la prévision budgétaire du BR I 25 et le budget en cours de gestion ne portent que sur les dépenses d'investissement :

- **les dépenses de fonctionnement** : elles restent inchangées par rapport au budget initial 2025, et totalisent pour rappel un montant de **10 038 000 € en AE et 10 251 700 € en CP** ; elles représentent respectivement 59,73 % et 66,09 % des dépenses totales du BR I.
- **les dépenses d'investissement** : cette enveloppe est augmentée de **1 358 000 € en AE et 518 000 € en CP**, afin de couvrir des ajustements portant exclusivement sur la sous-destination 2-2 (travaux prévus au titre de la programmation immobilière).
Ces dépenses s'élèvent désormais à **6 767 821 € en AE et 5 259 000 € en CP**, soit respectivement 40,27 % et 33,91 % des dépenses totales du BR I.

Globalement, ce BR I 2025 modifie uniquement nos prévisions sur la nature de dépense « investissement ».

Le total des dépenses inscrites au BR I 2025 est de **16 805 821 € en AE** et de **15 510 700 € en CP**.

Le tableau ci-dessous ventile ces montants par nature :

Enveloppe (en €)	BI 2025		Ajustements		BR I 2025		Variation BI / BR I (en %)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
FCT	10 038 000	10 251 700	0	0	10 038 000	10 251 700	0,0%	0,0%
INV	5 409 821	4 741 000	1 358 000	518 000	6 767 821	5 259 000	25%	10,9%
Total des dépenses	15 447 821	14 992 700	1 358 000	518 000	16 805 821	15 510 700	8,8%	3,5%

=> Les prévisions de recettes :

Elles augmentent par rapport au budget initial et s'élèvent désormais à **14 605 645 €**.

Au vu des prévisions de dépenses et de recettes, le BR I 2025 affiche un **solde budgétaire déficitaire prévisionnel de 905 055 €** contre 1 452 568 € au BI 2025.

En €	BI 2025	BR I 2025	Variation BI / BR I (en valeurs)	Variation BI / BR I (en %)
Total des recettes	13 540 132	14 605 645	1 065 513	7,9%
Total des dépenses (en CP)	14 992 700	15 510 700	518 000	3,5%
Solde budgétaire prévisionnel	-1 452 568	-905 055	547 513	-37,7%

B. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial détaillé dans le tableau 6 est issu de la différence entre les **produits** et les **charges**. Ils atteignent respectivement, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, **15 401 044 €** (15 979 673 € pour l'exercice 2024) et **15 140 786 €** (14 269 982 € en 2024).

Le **résultat patrimonial** passe d'un bénéfice prévisionnel de 678 326 € au BI à **260 258 €** au BR I, suite à la diminution des produits d'un montant de 418 068 €.

C. Capacité d'autofinancement (CAF)

La **capacité d'autofinancement** désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité. Elle contribue à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

Suivant la variation du résultat patrimonial, elle s'élève à **2 929 982 €** contre 3 013 832 € au BI 2025.

D. Fonds de roulement et trésorerie

Le tableau de financement prévisionnel présente la capacité (en ressources) ou l'insuffisance (en emplois) de financement et renseigne sur l'évolution de la situation patrimoniale de l'établissement.

Le **fonds de roulement**, qui permet de mesurer les ressources de l'EPA mobilisables pour financer ses investissements, s'élève à un montant prévisionnel de **10 154 589 €** à l'issue du BR I 2025. Pour rappel, le fonds de roulement s'élevait au 31 décembre 2024 à 11 109 964 €.

Cette diminution de 955 375 € du fonds de roulement au BR I 2025 a pour conséquence un ponctionnement de la trésorerie.

La **trésorerie** arrêtée au 31 décembre 2024 à 11 746 029 € est ramenée à l'issue du BR I à **10 790 654 €** et permet donc à l'établissement de couvrir les engagements pris.

Le plan de trésorerie annexé décline, mois par mois, les données du tableau des autorisations budgétaires et détermine la soutenabilité infra-annuelle en fonction des besoins de CP. Il permet notamment d'identifier à quelle date les engagements pris auront un impact en trésorerie.

Le budget rectificatif n°1 2025 (BR I 2025) vise principalement à ajuster, en cours d'exercice et en fonction des informations disponibles, les besoins de l'établissement en matière d'engagements et de recettes, et de façon plus marginale de décaissements, afin de garantir un pilotage budgétaire efficace.

Le BR I 2025 confirme les objectifs stratégiques de la Masse des Douanes en prévoyant des engagements et des décaissements significatifs, en particulier en matière d'investissement. Cela inclut notamment la prise en charge de situations d'urgence et la finalisation des travaux inscrits dans le cadre de la programmation immobilière de l'établissement.

Le BR I 2025, présenté au vote du présent conseil d'administration, est soutenable grâce à une trésorerie initiale conséquente qui fait et fera l'objet d'un suivi attentif, car gagée par les reste-à-payer à hauteur de 7,7 M€ au 31 août 2025.

ANNEXE 1 – DÉTAIL DES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Afin de simplifier et de faciliter l'information des membres du conseil d'administration, sont présentées en détail dans ce document, les modifications budgétaires apportées par le budget rectificatif n°1.

DÉPENSES PAR DESTINATION

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements (Fonctionnement)

Évolution des crédits ouverts au BI 2025 et BR I 2025 (en €) sur la destination 1 :

Montants en euros (€)	BI 2025		BR I 2025		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	5 650 000	5 628 000	5 650 000	5 628 000	0,00 %	0,00 %

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Il est décidé de garder les montants initialement prévus au BI 2025 :

- Fonctionnement : AE = CP = 800 000 € au titre des loyers et provisions pour charges (*identique au BI*)
- Fonctionnement : AE = CP = 65 000 € au titre des régularisations de charges (*identique au BI 2025*)
- Fonctionnement : AE = 300 000 € au titre des conventions de réservation (*identique au BI 2025*)
- CP = 278 000 € au titre des conventions de réservation (*identique au BI 2025*)

L'enveloppe totale de cette s'élève pour rappel à :

- Fonctionnement : AE = 1 165 000 € (*identique au BI 2025*) / CP = 1 143 000 € (*identique au BI 2025*)

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Eu égard à l'état des consommations à date, il est proposé de garder les montants inscrits au BI 2025 :

- Fonctionnement : AE = CP = 500 000 € (*identique au BI 2025*)

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

D'après les données de consommation actuelles, il est proposé de garder la même enveloppe que celle votée au budget initial (BI) 2025 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 2 700 000 € (*identique au BI 2025*)

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Cette enveloppe est identique à celle prévue au budget initial 2025 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 50 000 € (*identique au BI 2025*)

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Cette enveloppe est identique à celle prévue au budget initial 2025 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 70 000 € (*identique au BI 2025*)

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

D'après le montant de l'exécuté issu du Cofi 2024, et eu égard aux sommes d'ores et déjà engagées en 2025, il est proposé de garder le même montant que celui entériné par le BI :

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 165 000 € (*identique au BI 2025*)

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier (Fonctionnement et investissement)

Évolution des crédits ouverts au BI 2025 et BR I 2025 (en €) sur la destination 2 :

Montants en euros (€)	BI 2025		BR I 2025		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	4 223 000	4 447 000	4 223 000	4 447 000	0,00 %	0,00 %
Investissement	5 397 821	4 729 000	6 755 821	5 247 000	25,16 %	10,95 %
TOTAL	9 620 821	9 176 000	10 978 821	9 694 000	14,12 %	5,65 %

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Dans cette rubrique, sont reprises les dépenses relatives aux travaux de programmation immobilière issus des années antérieures, et dont les réalisations restent inachevées, ainsi que les travaux soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la PIC 2025-2028

Les rénovations de logements et les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage y figurent également.

Ces dépenses concernent les natures *fonctionnement* (rénovations et rémunérations fixes des mandataires) et *investissement* (travaux et autres frais accessoires à ceux-ci)

Tableau des opérations relatives à la programmation immobilière et aux travaux exceptionnels :

Montants en euros (€)	Fonctionnement (FCT) AE 2025		Fonctionnement (FCT) CP 2025		Investissement (INV) AE 2025		Investissement (INV) CP 2025	
	BI	BR I	BI	BR I	BI	BR I	BI	BR I
Travaux PI < 2025	-	-	-	-	400 000	400 000	1 537 000	1 537 000
Travaux PIC 2025	-	-	-	-	4 051 210	4 051 210	2 402 000	2 402 000
Rémunération Fixe	107 000	107 000	331 000	331 000	-	-	-	-
Rémunération Variable	-	-	-	-	346 611	346 611	190 000	190 000
Rénovations	400 000	400 000	400 000	400 000	-	-	-	-
Travaux subvention exceptionnelle						1 358 000		518 000
Appel à projets transition écologique	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	507 000	507 000	731 000	731 000	4 797 821	6 155 821	4 129 000	4 647 000

- Pour l'ensemble de la sous-destination 2-2, les dépenses sont portées, après BR I 2025, à :
- Fonctionnement : AE = 507 000 € (*identique au BI 2025*) / CP = 731 000 € (*identique au BI 2025*)
 - Investissement : AE = 6 155 821 € (+ 1 358 000 €) / CP = 4 647 500 € (+ 518 000 €)

Cette révision à la hausse de nos prévisions budgétaires en investissement, tant en autorisations d'engagement qu'en crédits de paiement, répond à la nécessité de financer des travaux urgents et justifiés par un impératif de sécurisation dans nos cités.

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière

Il est proposé de garder les montants initialement prévus au BI 2025 sur cette enveloppe :

- Fonctionnement : AE = CP= 1 000 000 € (*identique au BI 2025*)
- Investissement : AE = 600 000 € / CP = 600 000 € (*identique au BI 2025*)

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Il est proposé de garder les montants initialement prévus au BI 2025 sur cette enveloppe :

- Fonctionnement : AE = CP = 2 716 000 € (*identique au BI 2025*)

DESTINATION 3. Fonctions support (Fonctionnement et investissement)

Evolution des crédits ouverts au BI 2025 et BR I 2025 (en €) sur la destination 3 :

Montants en euros (€)	BI 2025		BR I 2025		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	165 000	176 700	165 000	176 700	0,00 %	0,00 %
Investissement	12 000	12 000	12 000	12 000	0,00 %	0,00 %
TOTAL	177 000	188 700	177 000	188 700	0,00 %	0,00 %

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Il est proposé de conserver les montants initialement prévus au BI 2025 sur cette enveloppe :

→ Fonctionnement : AE = CP = 10 000 € (*identique au BI 2025*)

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Il est proposé de conserver les montants initialement prévus au BI 2025 sur cette enveloppe :

→ Fonctionnement : AE = CP = 15 000 € (*identique au BI 2025*)

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Cette sous-destination comprend notamment le coût lié à l'accompagnement d'un cabinet d'audit relatif à la certification des comptes de l'établissement.

→ Fonctionnement : AE = 10 000 € (*identique au BI 2025*) / CP = 21 700 € (*identique au BI 2025*)

Sous-destination 3-4. Informatique

Il est proposé de conserver les montants initialement prévus au BI sur cette enveloppe :

→ Fonctionnement : AE = CP = 115 000 € (*identique au BI 2025*)

→ Investissement : AE = CP = 12 000 € (*identique au BI 2025*)

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Il est proposé de conserver les montants initialement prévus au BI 2025 sur cette enveloppe :

→ Fonctionnement : AE = CP = 15 000 € (*identique au BI 2025*)

RECETTES PAR ORIGINE

Les recettes de l'établissement inscrites au BR I pour l'année 2025 sont revues à la hausse par rapport au Budget Initial, elles s'élèvent désormais à **14 605 645 €**. Elles sont globalisées par nature.

Elles se répartissent ainsi :

- Les prévisions de recettes propres sont revues à la baisse par rapport au budget initial et s'établissent désormais à 11 770 132 €. Cette diminution s'explique par le report à 2026 du produit de la vente d'un bien domanial situé à Port-Saint-Louis.
- Les prévisions de recettes provenant des autres financements de l'État sont en hausse de 1 435 513 €, en raison, d'une part, de l'attribution par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects d'une subvention exceptionnelle de 1 358 000 €, et d'autre part, du reversement d'un CAS d'un montant de 65 963 €, correspondant à la vente d'un appartement en Guyane. Par ailleurs, la part de la subvention FACVA destinée aux agents du service central a, cette année, été versée directement sur le budget de l'établissement, pour un montant de 11 550 €. Au total, ces recettes s'élèvent à 2 835 513 €.

Montants en euros (€)	BI 2025	BR I 2025	Différence
Recettes propres	12 140 132	11 770 132	-370 000
Autres financements de l'État	1 400 000	2 835 513	1 435 513
TOTAL	13 540 132	14 605 645	1 065 513

LES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

Conformément aux règles de la GBCP, ces opérations n'ont pas d'impact budgétaire, que cela soit en encaissement ou en décaissement. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles affectent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

Les dépôts de garantie

Ces derniers correspondent à un mois de loyer hors charge. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Dans le cadre de la réglementation GBCP, ces dépôts de garantie versés ou remboursés ne constituent pas des opérations budgétaires. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles impactent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

Dépôts de garantie et cautions (comptes 16511 et 16518)	2024 (Exécuté)	BI 2025	BR I 2025	Écart BI/BR	Variation BI/BR
Encaissements	176 174	181 740	181 740	0	0,00 %
Décaissements	140 625	144 560	144 560	0	0,00 %

→ Encaissements : 181 740 € (*identique au BI*)

→ Décaissements : 144 560 € (*identique au BI*)

Les prêts et emprunts

Dans le cadre du projet de construction de 10 logements douaniers au Marin avec la SIMAR, l'établissement consent à accorder un prêt de 350 000 €, cette somme étant échelonnée sur plusieurs années. En 2025, il est prévu de verser 87 500 €, soit la somme prévue à la signature de la convention, les prévisions du budget initial 2025 restent ainsi inchangées.

ANNEXE II - RAPPEL DES DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements (Fonctionnement)

- Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs
- Sous-destination 1-2. Versements aux locataires
- Sous-destination 1-3. Fluides et énergies
- Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements
- Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité
- Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier (Fonctionnement et investissement)

- Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière
- Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI
- Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support (Fonctionnement et investissement)

- Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs
- Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception
- Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil
- Sous-destination 3-4. Informatique
- Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois du BR I 2025

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP		0,00	0,00
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT		0,00	0,00

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

Tableau détaillé des emplois

[illegible]

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget rectificatif I 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
DÉPENSES									RECETTES				
	Montants Compte financier 2024		Montants BI 2025		Montants BR I 2025		Écarts entre le BI 2025 et le BR I 2025		Montants Compte financier 2024	Montants BI 2025	Montants BR I 2025	Écarts entre le BI 2025 et le BR I 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	13 764 767	13 540 132	14 605 645	1 065 513	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension													Subvention pour charges de service public
									1 919 704	1 400 000	2 835 513	1 435 513	Autres financements de l'État
												-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	9 531 647	9 178 412	10 038 000	10 251 700	10 038 000	10 251 700						-	Autres financements publics
									11 845 063	12 140 132	11 770 132	-370 000	Recettes propres
												-	
Intervention												-	Recettes fléchées*
												-	Financements de l'État fléchés
Investissement	4 359 529	3 341 897	5 409 821	4 741 000	6 767 821	5 259 000	1 358 000	518 000					Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES AE (A) CP (B)	13 891 176	12 520 309	15 447 821	14 992 700	16 805 821	15 510 700	1 358 000	518 000	13 764 767	13 540 132	14 605 645	1 065 513	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent) (D1 = C - B)		1 244 458		-		-			-	1 452 568	905 055		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine – BR I 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination – BR I 2025

Budget	DÉPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	0	0	5 650 000	5 628 000					5 650 000	5 628 000
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			4 223 000	4 447 000			6 755 821	5 247 000	10 978 821	9 694 000
Destination 3 : « fonctions support »			165 000	176 700			12 000	12 000	177 000	188 700
TOTAL	0	0	10 038 000	10 251 700	0	0	6 767 821	5 259 000	16 805 821	15 510 700
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B									-	

Tableau des recettes par origine - BR I 2025

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'État	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'État fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		2 835 513			11 770 132				14 605 645
TOTAL	0	2 835 513	0	0	11 770 132	0	0	0	14 605 645
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			905 055

TABLEAU 4
Équilibre financier Budget rectificatif I 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Compte financier 2024	BI 2025	Budget rectificatif I 2025	Écarts entre le BI 2025 et le BR I 2025	Compte financier 2024	BI 2025	Budget rectificatif I 2025	Écarts entre le BI 2025 et le BR I 2025	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	1 452 568	905 055	-547 513	1 244 458				Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal									dont Budget Principal
dont Budget Annexe									dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	140 624	232 060	232 060		206 628	181 740	181 740		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**									Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	472 584				480 199				Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	613 208	1 684 628	1 137 115	-547 513	1 931 285	181 740	181 740		Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	1 318 077					1 502 888	955 375	-547 513	PRÉLÈVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***									dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	1 318 077					1 502 888	955 375	-547 513	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 931 285	1 684 628	1 137 115	-547 513	1 931 285	1 684 628	1 137 115	-547 513	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget Rectificatif I 2025
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2024	BI 2025	BR I 2025	Écarts entre le BI 2025 et le BR I 2025	PRODUITS	Compte financier 2024	BI 2025	BR I 2025	Écarts entre le BI 2025 et le BR I 2025
Personnel		0	0	0	Subventions de l'Etat	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
dont charges de pensions civiles*					Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 269 982	15 101 539	15 140 786	39 247	Autres subventions				
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	14 979 673	14 779 865	14 401 044	-378 821
TOTAL DES CHARGES (1)	14 269 982	15 101 539	15 140 786	39 247	TOTAL DES PRODUITS (2)	15 979 673	15 779 865	15 401 044	-378 821
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 709 691	678 326	260 258	-418 068	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)				
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 979 673	15 779 865	15 401 044	-378 821	TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 979 673	15 779 865	15 401 044	-378 821

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte financier 2024	BI 2025	BR I 2025	Écarts entre le BI 2025 et le BR I 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 709 691	678 326	260 258	-418 068
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 784 985	4 849 839	4 889 086	39 247
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 416 976	2 239 733	2 219 362	-20 371
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	374 762	95 400		-95 400
- produits de cession d'éléments d'actifs		370 000		-370 000
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	372 870			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	4 079 592	3 013 832	2 929 982	-83 850

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2024	BI 2025	BR I 2025	Écarts entre le BI 2025 et le BR I 2025	RESSOURCES	Compte financier 2024	BI 2025	BR I 2025	Écarts entre le BI 2025 et le BR I 2025
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	4 079 592	3 013 832	2 929 982	-83 850
Investissements	3 019 872	4 466 400	5 259 000	792 600	Financement de l'actif par l'État	744 410		1 423 963	1 423 963
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				
					Autres ressources				
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	140 624	232 060	232 060		Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	206 628	181 740	181 740	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 160 496	4 698 460	5 491 060	792 600	TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 030 630	3 195 572	4 535 685	1 340 113
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	1 870 134				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)		1 502 888	955 375	-547 513

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2024	BI 2025	BR I 2025	Écarts entre le BI 2025 et le BR I 20254
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	1 870 134	-1 502 888	-955 375	547 513
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT – TRÉSORERIE)	552 057			
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRÉLÈVEMENT (II)*	1 318 077	-1 502 888	-955 375	547 513
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	11 109 964	6 598 426	10 154 589	3 556 163
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-636 065	-1 188 123	-636 065	552 058
Niveau final de la TRÉSORERIE	11 746 029	7 786 549	10 790 654	3 004 105

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	11 746 029	11 537 697	11 560 630	12 484 886	12 879 510	14 049 786	14 110 756	14 439 372	14 090 777	15 304 999	13 535 615	12 434 708	-955 375
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	224 837	1 035 822	1 786 864	1 282 184	1 943 411	1 048 046	1 193 880	992 399	2 125 470	871 855	945 326	1 155 551	14 605 645
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	56 013	17 743	43 107	91 958	1 013 575	68 726	30 084	4 399	1 358 305	69 678	61 697	20 229	2 835 513
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	168 823	1 018 080	1 743 757	1 190 226	929 837	979 320	1 163 796	988 000	767 165	802 177	883 629	1 135 323	11 770 132
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	6 502	10 821	11 941	13 212	13 307	4 787	9 831	19 425	32 770	19 687	17 046	22 412	181 740
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital													-
Dépôts et cautionnements	6 502	10 821	11 941	13 212	13 307	4 787	9 831	19 425	32 770	19 687	17 046	22 412	181 740
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	231 338	1 046 643	1 798 805	1 295 396	1 956 718	1 052 833	1 203 711	1 011 824	2 158 240	891 542	962 371	1 177 963	14 787 385
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	434 078	1 016 099	859 410	889 533	776 147	989 960	867 147	1 341 620	923 734	2 645 361	2 051 219	2 716 392	15 510 700
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	374 926	665 647	718 931	680 108	453 493	456 823	470 274	483 229	551 408	2 017 326	1 455 123	1 924 412	10 251 700
Intervention													-
Investissement	59 152	350 452	140 479	209 426	322 654	533 137	396 872	858 392	372 326	628 035	596 097	791 980	5 259 000
Dépenses liées à des recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
Opérations non budgétaires	5 592	7 612	15 139	11 238	10 295	1 903	7 948	18 799	20 284	15 566	12 059	105 626	232 060
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital												87 500	87 500
Dépôts et cautionnements	5 592	7 612	15 139	11 238	10 295	1 903	7 948	18 799	20 284	15 566	12 059	18 126	144 560
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	439 670	1 023 711	874 549	900 771	786 442	991 863	875 095	1 360 419	944 018	2 660 926	2 063 278	2 822 018	15 742 760
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-208 332	22 932	924 256	394 624	1 170 276	60 969	328 616	-348 595	1 214 222	-1 769 384	-1 100 907	-1 644 054	-955 375
SOLDE CUMULE (1) + (2)	11 537 697	11 560 630	12 484 886	12 879 510	14 049 786	14 110 756	14 439 372	14 090 777	15 304 999	13 535 615	12 434 708	10 790 654	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévision			Prévision 2025										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2025	AE consommées les années antérieures à 2025	AE reprogrammées ou reportées en 2025	AE nouvelles ouvertes en 2025	TOTAL des AE ouvertes en 2025	CP ouverts les années antérieures à 2025	CP consommés les années antérieures à 2025	CP reprogrammés ou reportés en 2025	CP nouveaux ouverts en 2025	TOTAL des CP ouverts en 2025	AE prévues en 2026	CP prévus en 2026	AE prévues en 2027	CP prévus en 2027	AE prévues > 2027	CP prévus > 2027
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PI antérieures À 2025 et plan de résilience	Personnel	0																
	Fonctionnement	1 060 000	1 060 000	724 706			-	1 060 000	303 344			-						
	Intervention	0																
	Investissement	7 466 700	7 466 700		400 000	0	400 000	7 466 700		1 537 000	950 000	2 487 000						
Total PI <2025		8 526 700	8 526 700	724 706	400 000	-	400 000	8 526 700	303 344	1 537 000	950 000	2 487 000	-		-	-	-	-
PI 2025 dont réserves	Personnel	-					-					-						
	Fonctionnement	107 000	-	-		107 000	107 000	-	-		331 000	331 000						
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	4 051 210				4 051 210	4 051 210				2 402 000	2 402 000	-	546 000				
Total PI 2025		4 158 210	-	-	-	4 158 210	4 158 210	-	-	-	2 733 000	2 733 000		546 000				
Total opérations de PI (fonctionnement)		1 167 000	1 060 000	724 706	-	107 000	107 000	1 060 000	303 344	-	331 000	331 000		-				
Total opérations de PI (investissement)		11 517 910	7 466 700	-	400 000	4 051 210	4 451 210	7 466 700	-	1 537 000	3 352 000	4 889 000		546 000				
Total opérations de PI		12 684 910	8 526 700	724 706	400 000	4 158 210	4 558 210	8 526 700	303 344	1 537 000	3 683 000	5 220 000		546 000				
Subvention exceptionnelle	Investissement	1 358 000				1 358 000	1 358 000				518 000	518 000		840 000				
Total subv. Excep. 2025		1 358 000	-	-	-	1 358 000	1 358 000	-	-	-	518 000	518 000		840 000				
Total programmation		14 042 910	8 526 700	724 706	400 000	5 516 210	5 916 210	8 526 700	303 344	1 537 000	4 201 000	5 738 000		1 386 000				
Réservation de logements	Personnel	0					-					-						
	Fonctionnement	300 000				300 000	300 000			110 000	278 000	388 000						
	Intervention	0					-					-						
	Investissement	0					-					-						
Total réservation de logements		300 000	-	-	-	300 000	300 000	-	-	110 000	278 000	388 000	-	-	-	-	-	-
	Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	1 467 000	1 060 000	724 706	-	407 000	407 000	1 060 000	303 344	110 000	609 000	719 000	-	-	-	-	-	-
	Ss total intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	12 875 910	7 466 700	-	400 000	5 409 210	5 809 210	7 466 700	-	1 537 000	3 870 000	5 407 000	-	1 386 000	-	-	-	-
TOTAL		14 342 910	8 526 700	724 706	400 000	5 816 210	6 216 210	8 526 700	303 344	1 647 000	4 479 000	6 126 000	-	1 386 000	-	-	-	-

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

		Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévu en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Op. 1	Financement de l'État*	0	0		0	0	0
	Autres financements publics**		2 096 410	2 835 513	900 000	900 000	900 000
	Autres financements***		11 494 494	11 770 132	11 140 000	11 140 000	11 140 000
	Total Op.1	-	13 590 904	14 605 645	12 040 000	12 040 000	12 040 000
Op. 2	Financement de l'État*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.2	-	-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements publics	-	2 096 410	2 835 513	900 000	900 000	900 000
	Ss total autres financements	-	11 494 494	11 770 132	11 140 000	11 140 000	11 140 000
	TOTAL	-	13 590 904	14 605 645	12 040 000	12 040 000	12 040 000

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Niveaux initiaux			BI 2025	BR I 2025
	1	Niveau initial de restes à payer	6 385 555	5 938 771
	2	Niveau initial du fonds de roulement	8 101 314	11 109 964
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-1 188 123	-636 065
	4	Niveau initial de la trésorerie	9 289 437	11 746 029
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
Flux de l'année	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	9 289 437	11 746 029
	5	Autorisations d'engagement	15 447 821	16 805 821
	6	Résultat patrimonial	678 326	260 258
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	3 013 832	2 929 982
	8	Variation du fonds de roulement	-1 502 888	-955 375
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-50 320	-50 320
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire (8-9-10-11)	-1 452 568	-905 055
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	50 320	50 320
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-1 502 888	-955 375
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-1 502 888	-955 375
Niveaux finaux	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		
	16	Variation des restes à payer	455 121	1 295 121
	17	Niveau final de restes à payer	6 840 676	7 233 892
	18	Niveau final du fonds de roulement	6 598 426	10 154 589
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-1 188 123	-636 065
	20	Niveau final de la trésorerie	7 786 549	10 790 654
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	7 786 549	10 790 654

	Comptabilité budgétaire
	Comptabilité générale